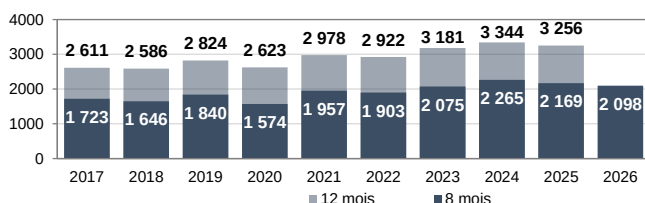


En août 2026, les forces de l'ordre ont enregistré 279 accidents corporels en outre-mer, soit +14 % par rapport à août 2025. On dénombre dans ces accidents :

26 tués (16 dans les DROM et 10 pour les autres territoires), soit 1 tué de plus par rapport à août 2025 ;
408 blessés (344 dans les DROM et 64 pour les autres territoires), soit +32 % par rapport à août 2025.

Accidents corporels
enregistrés par les forces de
l'ordre, sur voie ouverte à la
circulation publique

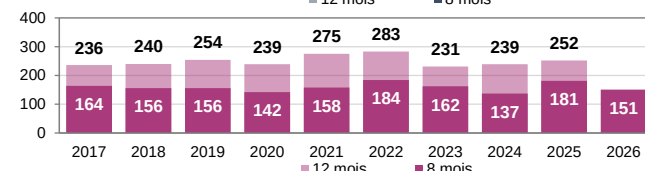


Bilan depuis le début de l'année 2026

2 098 accidents
corporels à fin août

-3% par rapport à 2025

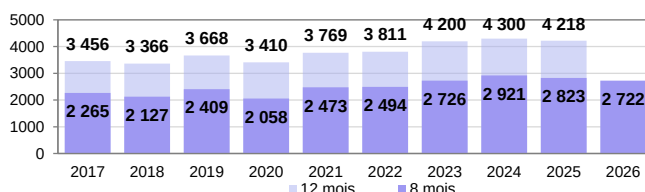
Personnes tuées
dans les 30 jours après
l'accident



151 tués
à fin août

-17% par rapport à 2025

Blessés
dans les accidents enregistrés
par les forces de l'ordre



2 722 blessés
à fin août

-4% par rapport à 2025

	Août*		Ces 3 derniers mois**		Ces 12 derniers mois***	
	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
Tués	26	+4%	61	-20%	222	-22%
Blessés BAAC	408	+32%	1 009	-4%	4 117	-2%

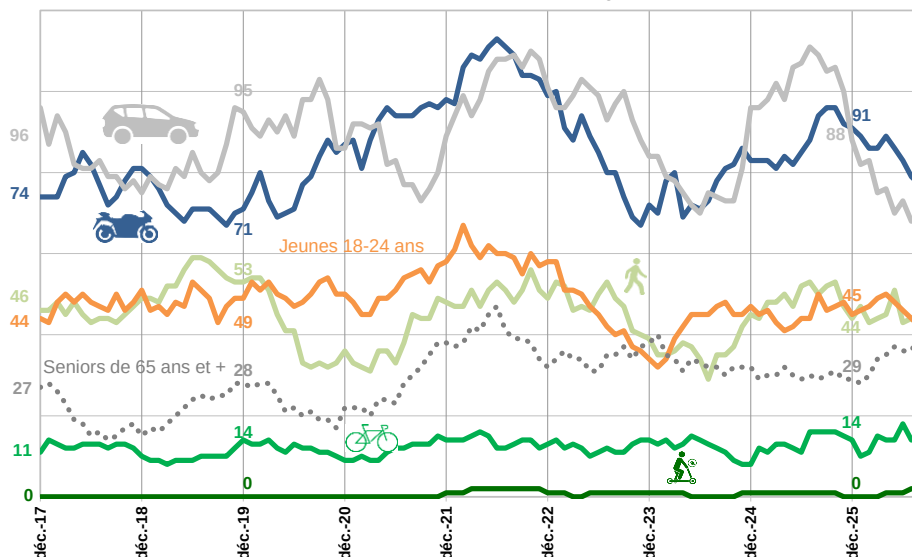
* Août 2026 par rapport à août 2025

** Cumul 3 mois de juin 2026 à août 2026 par rapport au cumul 3 mois de juin 2025 à août 2025

*** Cumul 12 mois de septembre 2025 à août 2026 par rapport au cumul 12 mois de septembre 2024 à août 2025

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : DROM, COM-MC
Données définitives jusqu'en 2025, données BAAC provisoires arrêtées au 08/09/2026 pour l'année 2026

Évolution de la mortalité routière cumulée sur 12 mois selon les usagers



**Nombre de personnes tuées cumulé sur
12 mois établi en**

Août 2026

% par rapport à l'année 2019

2 RM
77 ; +8%
VL
70 ; -26%

Piétons
45 ; -15%

Jeunes 18-24 ans
42 ; -14%

Sénior 65 ans et plus
40 ; +43%

Cyclistes
14 ; +0 tué(s)

Usagers d'EDPm
2 ; ns

Évolution du cumul des blessés BAAC sur ces 12 derniers mois par rapport à un an auparavant

	En agglomération	Hors agglomération	Sur autoroute
Modes doux *	+5%	+20%	
2 RM *	+2%	-9%	-31%
Automobilistes	+0%	-5%	-51%

* Modes doux : Piétons, EDP, Cyclistes - 2 RM : Cyclomotoristes, Motocyclistes
ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : DROM, COM-MC
Données définitives jusqu'en 2025, données BAAC provisoires arrêtées au 08/09/2026 pour l'année 2026

Tableau détaillé du mois d'août 2026 par rapport à un an auparavant

Tendance ces trois derniers mois :

- dans les **départements et régions d'outre-mer**, la tendance est à la baisse pour les tués (-30%) et pour les blessés enregistrés (-1%) ;
- sur les **autres territoires d'outre-mer**, la tendance est à la hausse pour les tués (+4%) et à la baisse pour les blessés enregistrés (-13%).

Départements et régions d'outre-mer (DROM)

	Août		Ces 3 derniers mois**				Ces 12 derniers mois***			
	Tués	Blessés BAAC	Tués		Blessés BAAC		Tués		Blessés BAAC	
	Nombre	Nombre	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart
Total	16	344	37	-16	835	-11	150	-43	3 495	+7

Par mode de déplacement

Piétons	3	29	7	-5	89	-13	36	-3	398	+24
EDPm	0	8	1	+1	23	-8	2	+1	132	-1
Cyclistes	0	18	3	-1	50	+23	10	-3	167	+17
2RM	8	98	15	-5	266	-36	56	-8	1 211	-16
Automobilistes	5	173	11	-5	356	+23	42	-26	1 379	-30

** Cumul 3 mois de juin 2026 à août 2026 par rapport au cumul 3 mois de juin 2025 à août 2025

*** Cumul 12 mois de septembre 2025 à août 2026 par rapport au cumul 12 mois de septembre 2024 à août 2025

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : DROM

Données définitives jusqu'en 2025, données BAAC provisoires arrêtées au 08/09/2026 pour l'année 2026

Collectivités d'outre-mer et Nouvelle-Calédonie

	Août		Ces 3 derniers mois**				Ces 12 derniers mois***			
	Tués	Blessés BAAC	Tués		Blessés BAAC		Tués		Blessés BAAC	
	Nombre	Nombre	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart	Nombre	Ecart
Total	10	64	24	+1	174	-27	72	-18	622	-92

Par mode de déplacement

Piétons	2	6	3	-1	15	-9	9	-2	58	+4
EDPm	0	1	0	+0	3	+2	0	+0	14	+9
Cyclistes	0	3	2	+1	6	-5	4	+1	28	+6
2RM	4	27	5	-4	66	-17	21	-9	271	-15
Automobilistes	4	21	13	+5	63	+16	28	-13	164	-66

** Cumul 3 mois de juin 2026 à août 2026 par rapport au cumul 3 mois de juin 2025 à août 2025

*** Cumul 12 mois de septembre 2025 à août 2026 par rapport au cumul 12 mois de septembre 2024 à août 2025

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : COM-NC

Données définitives jusqu'en 2025, données BAAC provisoires arrêtées au 08/09/2026 pour l'année 2026

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) qui contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les deux-roues motorisés intègrent les cyclomoteuristes et les motards, y compris les scooteristes.

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL).

Méthodes de traitement des données pour l'Outre-mer

Le **fichier BAAC** (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation routière enregistrés par les Forces de l'Ordre) intègre les accidents corporels tels que définis dans l'arrêté du 27 mars 2007 relatif aux conditions d'élaboration des statistiques. L'ONISR, en charge de l'administration et de la diffusion des statistiques d'accidentalité aux termes du décret du 15 mai 1975 relatif au CISR, a de longue date précisé les modalités de prise en compte des accidents.

Le baromètre mensuel

Le baromètre mensuel d'un mois donné concerne les accidents survenus jusqu'à la fin de ce mois, il est établi et publié le mois suivant.

Les données sont produites à partir des accidents enregistrés dans le système d'information TRAXy concernant des données BAAC en cours de saisie transmises dans les 48h par les forces de l'ordre à l'ONISR. **Les résultats définitifs de 2025 ont été intégrés à partir du baromètre de mai 2026.**

L'export à partir de TRAXy est réalisé à une date précisée dans la source ; le bilan est provisoire. Aucune estimation n'est calculée sur ces données dont l'effectif est faible.

Labellisation

L'Autorité de la Statistique Publique a labellisé les principaux indicateurs d'accidentalité issus du fichier BAAC (France métropolitaine et Départements d'Outre-mer) pour ce qui concerne les données quasi-définitives de l'année N publiées fin janvier de l'année N+1, et les données définitives publiées à partir de mai de l'année N+1. Le baromètre intègre pour les années antérieures à 2026 les données labellisées des DROM.

Les méthodes statistiques sont précisées sur le site de l'ONISR :

<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/outils-statistiques>